

## ***BULLETIN D'INFORMATION N° 2***

### ***POURQUOI NOUS REFUSONS L'AIRE DE STATIONNEMENT***

1° - **La destination de l'aire de stationnement n'est pas clairement définie,**( voitures camping-cars , gens du voyage ?) Très peu d' informations ont été communiquées pendant l'élaboration du PLU. Sa justification est très discutable, elle s'appuie sur un état de l'existant qui ne correspond pas à la réalité.

2° - **Sa superficie est disproportionnée** par rapport au nombre d'habitants et aux besoins propres du quartier. **Cet espace ouvert au public donnera lieu à des occupations sauvages de caravanes et de camping cars incompatibles avec l'environnement.**

3° - Son emplacement est situé en bordure du Gardon, dans une zone inondable au confluent de deux rivières au caractère irrégulier et torrentiel. La suppression des arbres aura pour conséquence de fragiliser fortement la berge à cet endroit.

4° - **L'espace réservé « Ng » ne tient pas compte des contraintes environnementales** liées à sa situation et à son environnement immédiat (Espaces Boisés Classés voir plan au dos)

- Cette zone doit être considérée comme une zone humide car régulièrement submergée lors des crues hivernales(aucune analyse n'a été faite pour vérifier ce point)

- Elle est située au coeur d'une zone d'Espaces Naturels Sensibles

- Le parking viendrait rompre la continuité de la zone « N » (Espace Boisé Classé) qui longe le Gardon entravant ainsi la circulation de la faune le long des rives.

- Le projet prévoit la suppression des plantations existantes (arbres en bordure de rivière notamment) qui servent actuellement d'habitat à la faune vivant sur cette portion de rivière

- Le mesures prévues pour préserver l'environnement sont dérisoires et manifestement pas à la hauteur des enjeux.

5°- **L'accès piéton vers le centre ville est actuellement très difficile et dangereux car il n'y a pas d'espace de circulation pour les piétons.**

Questionnée sur ce point la municipalité prétend aménager une voie piétonne vers le centre-ville en longeant la digue dans le lit de la rivière. Cette solution est totalement irréaliste compte tenu de la configuration du terrain (rochers dénivellation et hauteur des crues hivernales)

De plus il faudrait pour cela traverser des propriétés privées et des Espaces Boisés Classés.

La municipalité dans cette affaire fait preuve d'un amateurisme consternant elle propose des solutions sans même se préoccuper de l'existant

Pour toutes ces raisons nous nous opposons à ce projet et demandons à la municipalité de reconsidérer son projet et de supprimer cet espace réservé. Il faut souligner que nos élus disposent encore de la compétence nécessaire pour amender ce projet. **Dans quelques mois cette compétence sera transférée à Ales** et tout deviendra beaucoup plus compliqué. **C'est aujourd'hui qu'il faut agir.** Avec votre soutien, par une action collective, nous ferons tout ce qui est possible pour faire annuler ce projet.

*Vous trouvez le détail de notre analyse sur notre site : <http://valleedugardon.asso.st>*